

Eclairage avant l'assemblée générale de PROLAIT 2008 a souffert d'une mauvaise gestion des quantités

(07.04.09/SC) – Ce mercredi 8 avril, Dombresson accueille l'assemblée générale ordinaire des délégués de PROLAIT. A quelques semaines de l'abandon du contingentement laitier prévu le 1^{er} mai 2009, l'assemblée générale permettra aux responsables de faire le point. Eclairage.

L'année dernière a été marquée par une production nationale record de 3,423 millions de tonnes, soit 5% de plus que l'année précédente. Cependant, pour les producteurs de lait de notre pays, l'année écoulée a été marquée par une mauvaise gestion des quantités: «Si l'exercice 2008 a été excellent, tant en volume produit qu'au niveau du prix du lait, en revanche il a été catastrophique sur le plan de la gestion des quantités», déclare en préambule au rapport annuel le président Benjamin Henchoz. Explication: «L'euphorie de l'année dernière a joué un mauvais tour à tous les acteurs de la branche, en particulier aux producteurs qui se trouvent en bout de chaîne... Le manque de discipline au niveau national entraîne tout le monde vers le marasme».

Face au désengagement de la Confédération et à l'abandon du contingentement laitier au 1^{er} mai 2009, la Fédération des Producteurs suisses de lait (FPSL) avait défini une stratégie d'organisation des marchés laitiers avec pour objectifs la défense et l'amélioration du revenu des producteurs. Un de ses éléments essentiels était la mise en place d'un système de gestion des quantités avec un regroupement de l'offre et une segmentation du marché. «Malheureusement, en raison de divergences de vues et d'un manque d'unité entre groupements de producteurs, la mise en oeuvre d'une réelle gestion des quantités n'a pas été possible. Les turbulences sur le marché international et la volatilité des prix auraient pourtant nécessité une réaction rapide et concertée pour adapter l'offre aux possibilités de mise en valeur sur le marché», regrette le directeur de Prolait Eric Jordan.

Activités de la fédération

Le rapport annuel de Prolait revient sur les activités de la fédération en 2008. A commencer par les décisions prises lors de leur dernière assemblée tenue le 4 avril 2008 à Essertines-sur-Yverdon, lors de laquelle les 126 délégués d'Orlait-FLVF et les 84 délégués de la FLN ont accepté la fusion en faveur de leurs objectifs communs soit: renforcer la structure organisationnelle des producteurs face à leurs partenaires de marché, s'engager dans l'achat et la vente de lait et offrir des services de qualité aux producteurs. Un processus qui s'est poursuivi sur les sites de Cernier et du Mont-sur-Lausanne jusqu'au 25 septembre, date du déménagement dans les nouveaux locaux de la fédération à Yverdon (www.prolait.ch).

L'activité du pool Prolait a démarré le 1^{er} mai 2008. Dès lors, Prolait a acheté le lait de centrale de ses producteurs et a assuré le transport et la vente jusqu'aux usines de transformation. « Si les débuts ne furent pas faciles, le pool fonctionne aujourd'hui à satisfaction et assure toutes les tâches inhérentes à sa nouvelle activité » peut-on lire dans le rapport. Ainsi, le pool achète le lait, établit

les paies et effectue le contrôle qualité des quelque 600 producteurs de son rayon. Le volume annuel de lait collecté représente cent millions de kilos. « Il est clair qu'une relation contractuelle stable et un véritable partenariat avec les principaux transformateurs de lait sont une absolue nécessité dans l'intérêt de toutes les parties, quelle que soit la situation sur le marché », précise la fédération.

L'exercice 2008 a été particulier pour Prolait au niveau de la gestion des quantités. Suite aux changements stratégiques opérés par la FSFL en 2007, l'Organisation de Producteurs (OP) Prolait SA ne s'est plus focalisée que sur l'application du règlement de gestion des quantités. Une bonne partie des producteurs de la FSFL livrant à Cremo l'ont quittée au 1^{er} mai 2008. Vu les volumes restreints à disposition, aucune mise aux enchères des quantités libérées n'a été organisée. La dissolution de l'OP Prolait SA est prévue en 2009. Prolait FL (Fédération laitière) a repris le règlement de gestion des quantités de l'OP Prolait SA, l'a adapté et il entre en vigueur le 1^{er} mai 2009.

Le bouclement du décompte de l'année laitière 2007/2008 a mis en évidence une sous-livraison de plus de 9 millions de kilos, dont 4,6 millions reportés sur l'année 2008/2009. Un déficit dû aux conditions climatiques de l'été 2007 qui n'ont pas permis d'affourager de manière optimale le bétail, ainsi qu'à l'inertie entre l'attribution des quantités supplémentaires de l'année 2007/2008 et la production effective des vaches. La part des producteurs encore contingentés représente 11,6% pour l'année sous revue.

Solution à l'horizon ?

L'évolution à la baisse du prix du lait préfigure-t-elle ce qui va advenir dès le 1^{er} mai 2009 (*abandon du contingentement- ndlr*)? Selon le président de Prolait, «le pire reste peut-être à venir quand on entend que l'industrie laitière réclame une baisse de prix allant jusqu'à 20 ou 25 centimes». Aujourd'hui il s'agit de trouver une solution commune pour assurer un avenir aux producteurs et conserver une valeur ajoutée la plus élevée possible. Le temps presse, mais il n'est pas trop tard.

«La collaboration avec l'industrie laitière est indispensable mais dans un climat de confiance et de vrai partenariat où les producteurs disposent d'une force de négociation plus équilibrée et de bonnes informations. Prolait s'engage activement dans ce sens pour que les producteurs puissent obtenir un revenu équitable et vivre de leur beau métier», souligne encore Benjamin Henchoz en conclusion de son message dans le rapport annuel.

AGIR